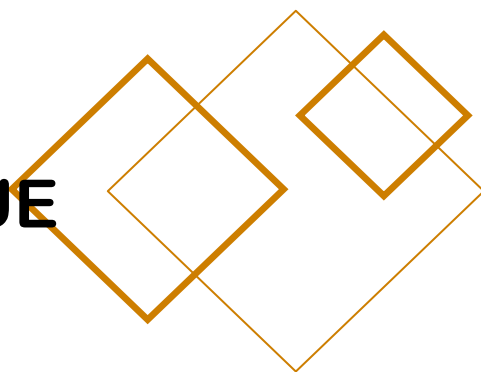


DOSSIER THÉMATIQUE
DOSSIER THÉMATIQUE
DOSSIER THÉMATIQUE

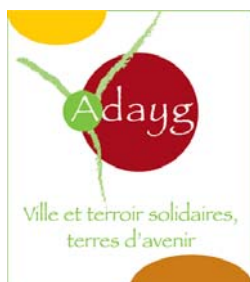


**Enquêtes d'opinions
auprès des consommateurs de bois et
usagers de la forêt de l'Y grenoblois**

Méthodologie et résultats



Dispositif 341 A « Valoriser la multifonctionnalité des forêts de l'Y grenoblois »



ADAYG

40, avenue Marcelin Berthelot – BP 2608

38036 Grenoble Cedex 2

tél. : 04 76 20 68 31

fax : 04 76 40 38 44

www.adayg.org



Table des matières

Table des matières	1
Introduction.....	2
1 - La consommation de bois énergie : enquête au Salon Européen du Bois	3
1.1 – Présentation	3
1.2 - Contexte de l'enquête	3
1.3 - Résultats de l'enquête.....	6
1.4 – Les enseignements	14
2 - Une seconde démarche pour toucher les publics ciblés.....	15
2.1 – Méthodologie.....	15
<u>2.1.1 – La rédaction des questionnaires</u>	<u>15</u>
<u>2.1.2 – Les réseaux.....</u>	<u>16</u>
<u>2.1.3 – Des relais intéressants pour recueillir l'avis des consommateurs et des usagers.....</u>	<u>17</u>
2.2 – Résultats « La forêt et ses usagers »... 18	
<u>2.2.1 – Première méthode utilisée : les enquêtes directes sur le terrain auprès des usagers de la forêt.....</u>	<u>19</u>
Les sites retenus	19
L'entretien d'enquête sur site	19
Les résultats	22
Un public urbain appréciant la forêt	32
<u>2.2.2 – Seconde méthode : s'appuyer sur les offices du tourisme.....</u>	<u>33</u>
Le résultat.....	33
Quelles améliorations possibles ?.....	34
<u>2.2.3 – Troisième méthode : utiliser l'outil informatique pour faire remplir le questionnaire en ligne</u>	<u>34</u>
Résultats.....	34
Commentaires	36
2.3 – Commentaires	37
Conclusion	39
Annexe.....	41



Introduction

Une enquête d'opinion auprès des consommateurs de bois et usagers de la forêt de l'Y grenoblois a été prévu à l'année 2 du programme FEADER dispositif 341 A « Valoriser la multifonctionnalité des forêts de l'Y grenoblois ». En fait ce sont DEUX démarches d'enquêtes que l'ADAYG a réalisées, l'une sur la consommation de bois énergie, l'autre sur la forêt et ses usagers. Ces deux thématiques, bien qu'elles puissent avoir des liens entre elles, sont en effet sensiblement différentes.

Ces deux démarches se sont déroulées dans l'Y grenoblois de mars à septembre 2010. Elles visaient :

- D'une part à mieux connaître les consommateurs de bois énergie dans ce territoire dans la perspective de contribuer à la promotion de la marque Bois d'ici, laquelle vise à développer l'utilisation du bois issu d'une gestion durable des forêts de ce territoire
- D'autre part à mieux connaître les perceptions et les attentes des usagers de ces forêts périurbaines dans l'objectif en fonction des résultats, de proposer ultérieurement des actions en adéquation avec ces demandes urbaines.

L'outil pour ces deux enquêtes a été le questionnaire. Il a été choisi pour sa commodité d'utilisation.

En termes de méthodologie, l'ADAYG avait déjà une expérience de rédaction de questionnaire. Dans le cas présent cependant, il s'agissait non seulement de rédiger des contenus de questionnaire adéquats mais aussi de réfléchir à une démarche et d'expérimenter les différents moyens pour amener des populations différentes à exprimer un avis à partir de ces deux questionnaires.

Si leurs résultats ont naturellement leur importance, pour autant la méthodologie employée l'est tout autant par sa valeur de test.

Ces deux enquêtes sont à prendre comme deux ¹contributions à la recherche d'une meilleure prise en compte des forêts et de la filière bois périurbaines la forêt de ce territoire.

¹ Elles n'ont pas la prétention de représenter l'opinion de tous les consommateurs de bois et usagers des forêts de l'Y grenoblois dans le contexte d'un bassin périurbain de 650 000 habitants très riche en nombre et en variété d'acteurs et d'engagement de politiques forestières périurbaines récentes, une dizaine d'années tout au plus c'est-à-dire 1/10 voire moins du cycle temporel d'une forêt.

1 - La consommation de bois énergie : enquête au Salon Européen du Bois

1.1 – Présentation

Une première opportunité d'enquête s'est présentée, ciblée sur les consommateurs de bois de chauffage, avec l'organisation à ALPEXPO à Grenoble, du Salon Européen du Bois du 25 au 28 mars 2010. La commission forêt de l'ADAYG, comité de pilotage du programme FEADER « Valoriser la multifonctionnalité des forêts de l'Y grenoblois » a validé la participation de l'ADAYG à ce salon. Celle-ci a donc pu disposer pour la première fois d'un stand Bois d'ici dans « l'Espace Isère » (1600 m²) alloué aux professionnels de la forêt et du bois, financé par le Conseil Régional, le Conseil Général et la Métro et organisé par l'interprofession du bois départementale. Le public fréquentant ce stand a été invité à compléter un questionnaire

1.2 - Contexte de l'enquête

Le Salon Européen du Bois de Grenoble a lieu chaque année depuis environ 4 ans.

Une année sur deux lors de ce salon, ont lieu les « Rencontres de la Passion du Bois ». Cette manifestation très ciblée sur le travail du bois draine un large public national voire extra national orienté sur cette activité. La précédente a eu lieu en 2009 et la prochaine se déroulera donc en 2011.

En 2010 par conséquent, ce salon européen du bois touchait davantage un public local (grand public et professionnel) et c'est aussi pour cette raison que ce questionnaire a été proposé.

L'objectif était en effet ciblé sur les habitants de l'Y grenoblois en priorité et de l'Isère.

Lors du passage sur le stand, la personne sollicitée pour remplir ce document devait indiquer sa commune de résidence. Elle était invitée à le remplir uniquement si elle était domiciliée dans le périmètre défini.

Ce questionnaire « VOUS VOUS CHAUFFEZ AU BOIS, bûches, plaquettes forestières ou granulés » comporte 19 questions et s'achève par les coordonnées de la personne l'ayant rempli.

35 personnes l'ont complété. Ce nombre peut paraître faible, ce questionnaire n'a pas de valeur statistique mais il a néanmoins son intérêt puisque ces personnes se sont présentées spontanément au stand « BOIS D'ICI » se chauffent au bois.

Il apporte des informations et des tendances générales, complétant les données existantes.

Ces personnes pourraient donc être appréciées somme toute comme relativement représentatives. Pour autant, les résultats du questionnaire doivent être compris dans le contexte dans lequel il s'est réalisé et avec toutes les réserves qui s'imposent.

Ce stand était par ailleurs unique au sein de ce salon par la démarche territoriale qu'il propose de l'amont à l'aval de la filière.



Dossier thématique

Il est utile de préciser que bien que « BOIS D'ICI » cherche à promouvoir le bois local « bûches » et « plaquettes forestières », et bien qu'il y ait eu plusieurs panneaux d'information à ce sujet, en fait les personnes ayant complété le questionnaire ont été uniquement des usagers de bois bûche.

Peut-être la présentation du stand a-t-elle orientée ce public ; il était en effet présenté du bois bûche en stère en 1 m et en 50 et 25 cm. Par ailleurs pour illustrer la variété des essences forestières en chauffage, ont été présentées des bûches issues de ces différentes essences forestières regroupées et identifiées selon les 3 catégories du cahier des charges de « BOIS D'ICI » : bois durs, bois tendres, bois à escarbilles. De la plaquette forestière était également exposée, elle semble en tout cas à cette occasion avoir moins retenue l'attention du public pour diverses raisons. Par exemple, le chauffage au bois bûche est beaucoup plus répandu que le chauffage au bois déchiqueté.






Quant aux granulés de bois, d'autres exposants proposaient ce produit qui pour l'instant n'entre pas dans le cadre de « BOIS D'ICI ».

Enfin, les permanences sur le stand ont été assurées à la fois par du personnel de l'ADAYG et des professionnels adhérant à la marque pour répondre aux questions du public.



Le questionnaire proposé :

Salon Européen du Bois du 25 au 28 mars 2010

Enquête consommateurs de bois énergie

VOUS VOUS CHAUFFEZ AU BOIS, bûches, plaquettes forestières ou granulés
MERCI DE REMPLIR CE QUESTIONNAIRE

QUI ETES VOUS ?

Commune de domiciliation (nom + code postal) _____

Age : 18-29 ans 30-49 ans 50-69 ans 70 ans et +

Profession : Agriculteur Commerçant, artisan, chef d'entreprise Cadre
 Profession intermédiaire Employé Ouvrier Retraité Sans activité

Type de logement : Logement collectif Logement individuel

COMMENT VOUS CHAUFFEZ VOUS ?

Bois bûche Plaquettes forestières Bois granulé (pellets)

Chauffage principal Chauffage d'appoint

Possédez-vous : un poêle à bois une chaudière un insert
 une cuisinière une cheminée ouverte

De quand date environ votre installation ? _____

Exploitez-vous vous-même votre bois de chauffage ? chez vous chez autrui

Si vous ne le faites pas vous, qui vous fournit en bois ?

un propriétaire forestier un agriculteur un scieur grande distribution
 un détaillant en bois vos proches distributeurs divers

Comment recherchez vous le bois dont vous avez besoin ?

par relation dans les pages jaunes sur Internet
 par des publicités autres

Combien de fois/an et à quel moment de l'année vous procurez-vous du bois ?

Janvier Février Mars Avril
 Mai Juin Juillet Août
 Septembre Octobre Novembre Décembre

Les longueurs utilisées (s'il s'agit de bois bûche)

Plus de 2 m 2 m 1 m
 0,5 m < 0,5 m

Les types de bois que vous utilisez :

Bois durs : Chêne, hêtre, charme, frêne, érable Bois tendres : Résineux, bouleau, peuplier, aulne, saule Bois à écorilles* : Châtaignier, robinier faux acacia, merisiers et autres fruitiers forestiers

Mélange inconnu

A quel prix achetez vous votre bois TTC, merci de préciser l'unité (stère, m3, tonne...)

Bois bûche : _____ Plaquettes forestières : _____ Bois granulé : _____

Quelle quantité de bois pensez-vous consommer par an pour vous chauffer ? _____

A l'avenir, quelles sont vos intentions ?

Augmenter la part du bois dans votre chauffage Maintenir votre consommation en l'état Diminuer votre consommation de bois

Souhaitez-vous soutenir la démarche « BOIS D'ICI » en achetant du bois labellisé ?

OUI NON NE SAIT PAS

Connaissez-vous le label « Flamme Verte » ?

OUI NON

Pour tenter de gagner un panier de produits locaux « Terres d'ici » (1 sur 4 bulletins par foyer) :

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

*écorille : risque de projection d'éclats / bois à utiliser uniquement en foyer fermé

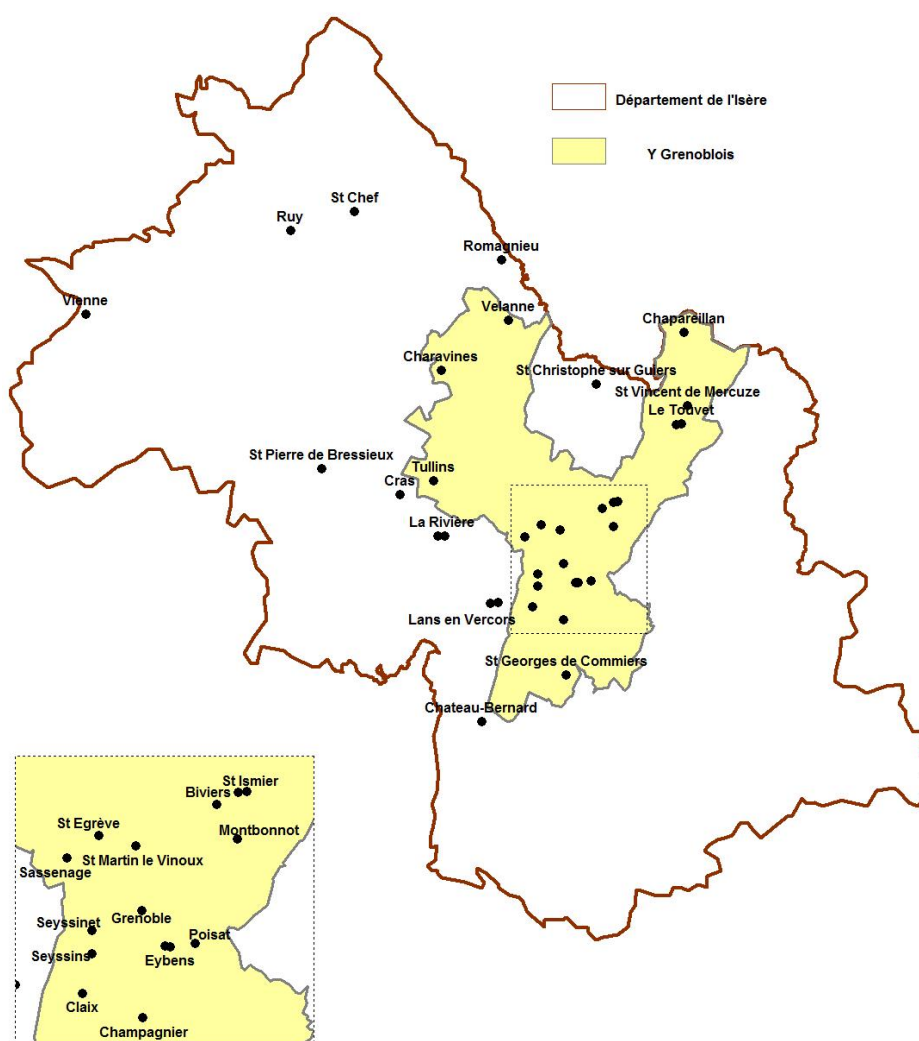
1. 3 - Résultats de l'enquête

1 – Localisation géographique, âge et profession des personnes enquêtées

Localisation

Salon Européen du Bois - mars 2010

Origine géographique des visiteurs du stand Bois d'Ici
consommateurs de bois énergie



Réalisation : Observatoire ADAYG - 04/2010
Fonds de plan : BD CARTO IGN 2003

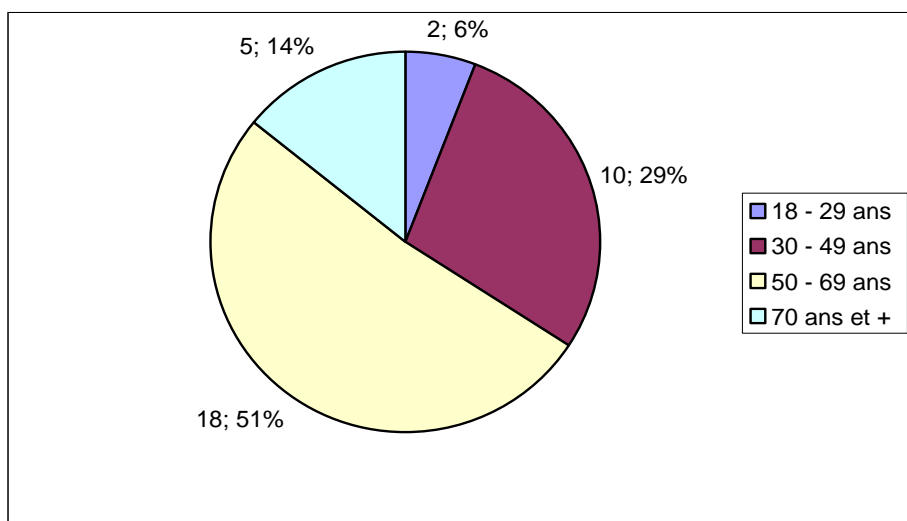


Dossier thématique

Cette carte montre que les personnes ayant répondu au questionnaire sont principalement localisées dans l'Y grenoblois ou à proximité.

Age

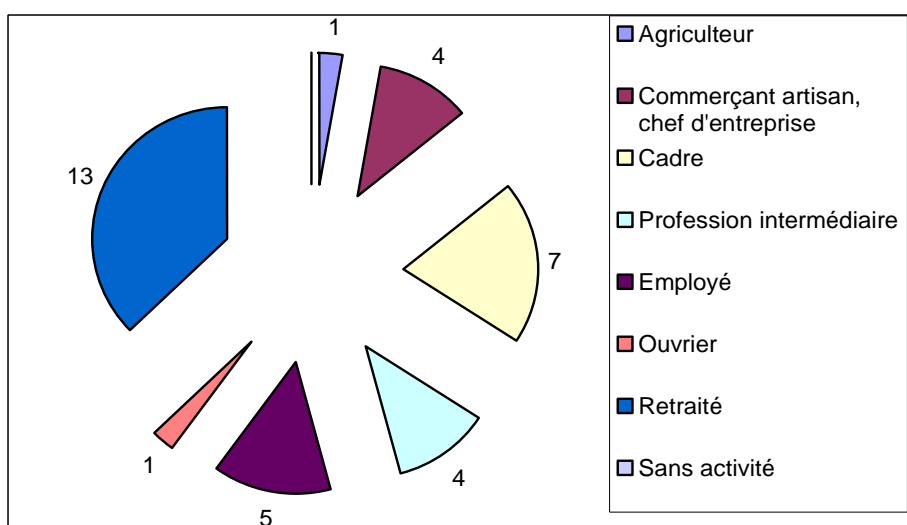
Tranches d'âge des personnes ayant rempli le questionnaire



65 % des réponses montrent que le chauffage au bois bûche est utilisé par les 50 ans et plus et presque au tiers par la tranche 30 – 49 ans. Plusieurs raisons peuvent être mises en avant pour l'expliquer par exemple : des origines rurales encore présentes, des catégories de personnes « installées » et qui ont pu investir dans des maisons particulières.

Profession

Nombre de réponses par catégories professionnelles dans l'enquête



Sur les 35 réponses obtenues, les retraités, puis les cadres sont les professions utilisant le plus le chauffage au bois. Les retraités sont des personnes présentes en permanence dans leur logement et ont moins besoin d'un chauffage automatisé.

2 – Type de logement

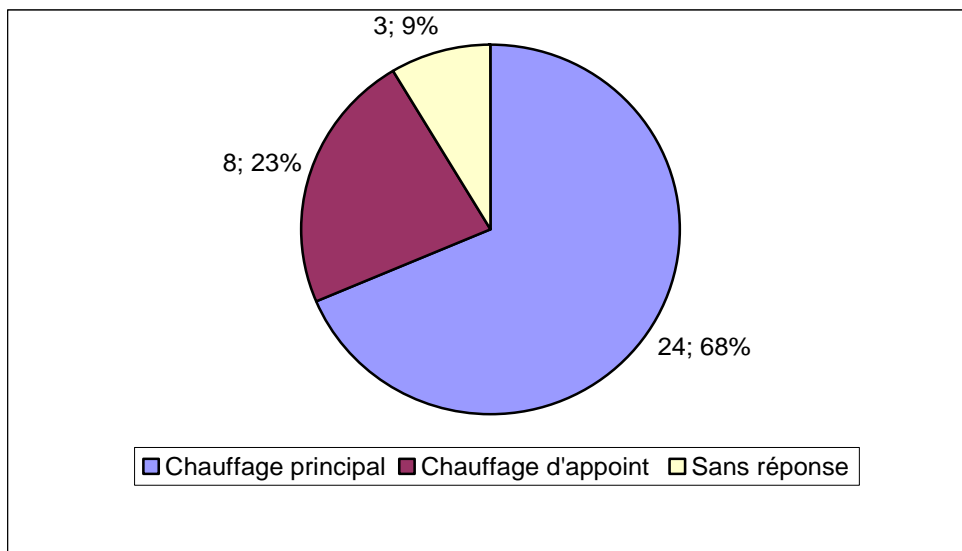
Sans surprise, le logement individuel constitue la réponse de 35 personnes interrogées. Une réponse en logement collectif concerne Grenoble et une autre Tullins. Le chauffage au bois bûche est développé en milieu rural et en milieu périurbain, le stockage du bois est plus facile, et très peu en milieu urbain où naturellement l'habitat collectif est prépondérant.

3 – Type de bois énergie utilisé

Pour les raisons précédemment évoquées, les 35 réponses concernent uniquement le bois bûche. Proportionnellement le chauffage au bois bûche est plus répandu que la plaquette forestière et le granulé. Il est aussi moins onéreux lors de l'achat du produit et de l'installation de chauffage quand il s'agit d'un poêle.

4 – Chauffage principal ou chauffage d'appoint

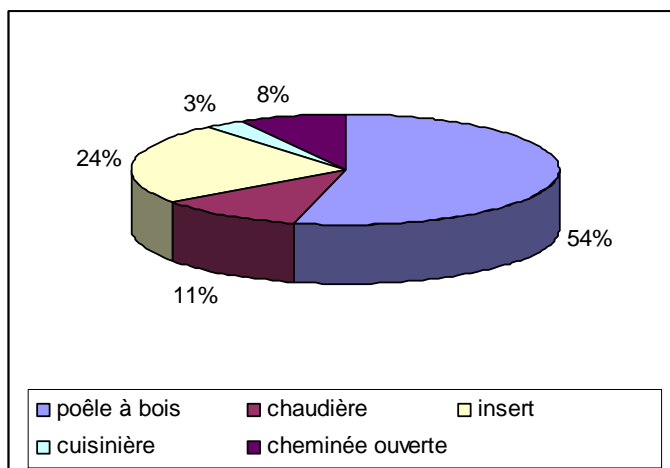
Nombre de réponses différenciant les personnes utilisant le bois bûche en chauffage principal ou en chauffage d'appoint



Pratiquement 2/3 de personnes intéressées utilisent le bois bûche en chauffage principal. Le bois bûche reste un moyen facile et peu onéreux de se chauffer. Par contre il ne s'agit pas d'un mode de chauffage automatisé. Ceci explique qu'un chauffage d'appoint (électrique, au gaz...) est nécessaire lors des périodes d'absence.

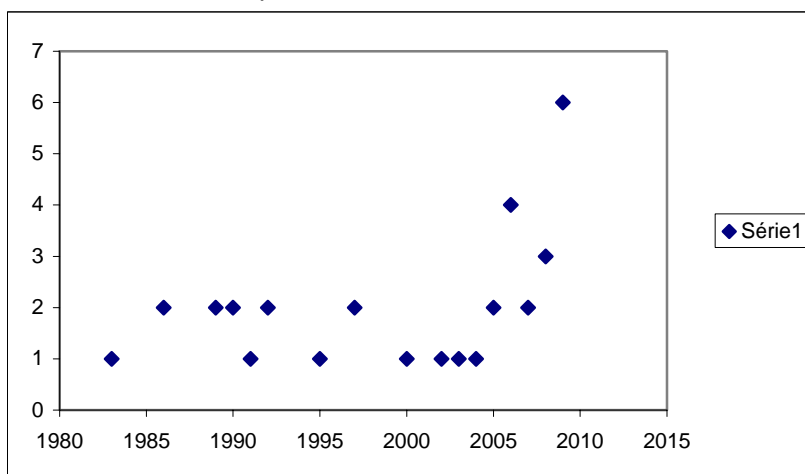
5- Type de chauffage principal ou chauffage d'appoint

Pourcentage de type d'installations de chauffage des 35 personnes enquêtées



Les poêles à bois (21 réponses) sont utilisés majoritairement suivis des inserts (9 réponses). Les foyers ouverts (cheminées) ne constituent que 8 % des réponses. Les cuisinières à bois en pourcentage ne représentent que 3%. A noter que 4 personnes interrogées associent 2 types de chauffage notamment poêle et chaudière à bois bûche.

Sur le schéma ci-dessous, les dates d'installation des appareils de chauffage s'étalent entre 1983 et 2009. En abscisse figure le nombre d'appareils, en ordonnée l'année d'installation. C'est en 2006 et 2009 que le nombre d'installations a été le plus élevé.



*D'après l'ADEME, les ventes de poêle à bois bûche sont en forte augmentation et cette tendance va certainement se poursuivre pour les raisons suivantes :
Ces poêles sont de plus en plus performants en termes de rendement mais aussi sur le plan de l'environnement (réduction des émissions de particules)
Le bois de chauffage est une ressource présente partout. Il existe par ailleurs de nombreux fournisseurs.*

Enfin dans un contexte d'augmentation du coût des énergies fossiles qui semble inexorable, le bois de chauffage en bûche reste un moyen de chauffage peu onéreux.

6 – Auto exploitation en bois de chauffage

10 personnes interrogées, soit un peu moins d'une personne sur 3, « font leur bois de chauffage » chez eux dont au moins 2 chez autrui (vraisemblablement parce que leur production est insuffisante pour couvrir leurs besoins). Il y a 10 ou 20 ans, il était considéré qu'une personne sur deux produisait son propre bois.

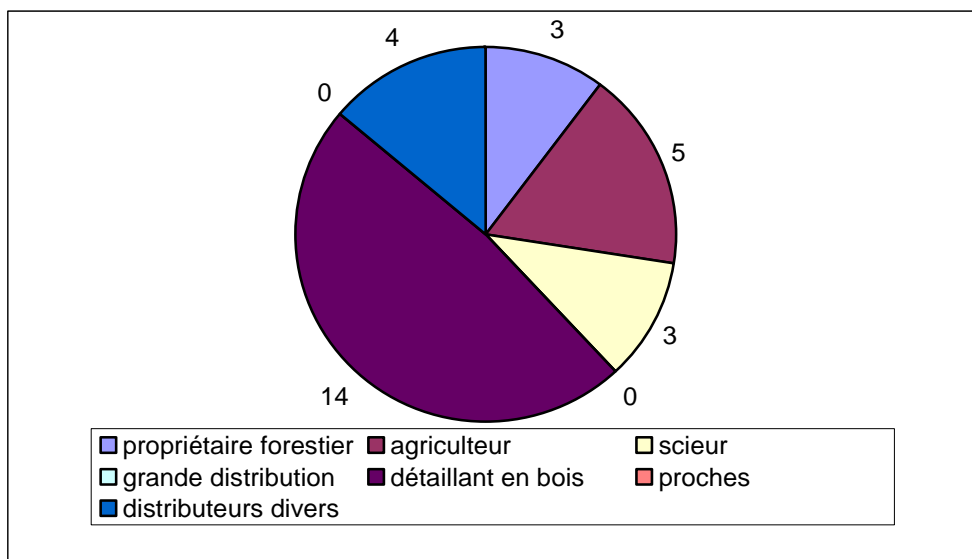
Ce chiffre actuel d'une personne sur 3 paraît refléter les tendances actuelles où moins de gens font eux – mêmes leur bois de chauffage soit pour des raisons de santé, soit par manque de pratique soit encore par méconnaissance des moyens pour trouver du bois soit enfin parce que la population devient de plus en plus urbaine.

A préciser également que sur le plan réglementaire, il ya présomption de salariat si une personne fait du bois chez autrui sans contrat écrit passé entre elle et le propriétaire forestier.

Cette tendance pourrait cependant s'inverser très rapidement si le prix des énergies fossiles augmentait à nouveau. Si l'usage d'une tronçonneuse nécessite un savoir – faire, pour autant son maniement est à la portée d'un adulte sensé et prudent, disposant d'une tenue de protection (casque, gants, pantalon et chaussures de sécurité) et si possible disposant d'un minimum de formation sur l'usage de cet outil.

7 – Les fournisseurs de bois

Nombre de réponses selon le type de fournisseurs



Les détaillants (grossistes, professionnels du bois) arrivent en première position avec 14 réponses. Les agriculteurs arrivent en seconde position avec 5

²réponses puis les propriétaires forestiers en 3^{ème} position (vraisemblablement avec de la vente de bois de chauffage sur pied) avec 4 réponses.

Ceci conforte le fait que les détaillants (grossistes et professionnels du bois) constituent le « cœur de cible » de la marque « BOIS D'ICI ». C'est par eux que cette marque pourra se développer.

8 – Les périodes de livraison du bois

D'après les 35 questionnaires, la livraison et donc l'achat de bois apparaissent finalement comme assez étalées sur les 12 mois sauf en décembre (1 seule réponse) avec 3 à 8 réponses par mois, le mois de septembre arrivant en tête avec 8 réponses, suivi du mois de juillet et du mois de juin avec respectivement 7 et 6 réponses, enfin mars, avril et octobre avec chacun 5 réponses.

Ceci va à l'encontre d'un approvisionnement supposé à 2 périodes précises de l'année : le printemps et l'automne.

Dans cette rubrique, les personnes interrogées ont pu inscrire 1, 2 ou plusieurs mois.

A noter aussi que 11 personnes sur 35 se font livrer au moins en 2 fois et sur des périodes différentes en cours d'année (en raison de la dureté de l'hiver, de difficultés de stockage, pour étaler la dépense...).

9 - Les longueurs les plus usitées

2 réponses font état d'une livraison en 1 m

21 réponses d'une livraison en 50 cm

Et 12 réponses en moins de 50 cm.

La conclusion est que la plupart des consommateurs achètent leur bois au plus simple c'est-à-dire prêt à l'emploi. La longueur des bûches est en relation avec les dimensions du foyer de combustion. Manuellement, il est plus exigeant de recouper du bois en 33 cm qu'en 50 cm. Aujourd'hui existent cependant des machines automatisées à usage professionnel permettant de faire la découpe voulue sans importante contrainte complémentaire.

10 – Les types de bois utilisés

Les bois durs (chêne, hêtre, charme, frêne, érable...) sont dits utilisés par toutes les personnes ayant répondu au questionnaire. Sur le stand, plusieurs personnes avaient des difficultés à identifier les essences forestières de l'Y grenoblois présentées en bûche alors qu'elles prétendaient savoir différencier les différents types de bois.

Il peut paraître un peu douteux que la plus grande partie des utilisateurs de bois de chauffage en bûche sachent reconnaître les essences forestières, surtout quand il s'agit de lots mélangés, et évaluer la siccité du bois. Ceci implique par exemple qu'un fournisseur de bois s'engage sur le type de bois qu'il vend et son degré d'humidité.

Plusieurs consommateurs, lors de leur passage au stand « BOIS D'ICI », se sont par ailleurs plaints de la qualité du bois qu'il leur était livré (et de l'inconstance de cette livraison d'une année à l'autre).

Les bois à escarbilles (châtaignier, robinier faux -acacia...) se rajoutent par ailleurs au bois durs dans 4 réponses sur 35.

² Les agriculteurs livrent avec leur matériel le plus souvent agricole localement sur un rayon de 10 à 15 km autour de leur exploitation.

11 – Les prix livrés

Les prix du bois en euros TTC varient entre 45 et 75 euros le stère livré. Le prix de 60 euros le stère est cité à 9 reprises, 75 euros à 5 reprises, l'éventail des autres montants (45, 50, 55 euros) entre 1 à 2 fois. En général plus la personne vit dans un milieu rural, et moins le bois est cher. Cependant, en milieu très habité existe une concurrence plus forte ; certains fournisseurs peuvent chercher à « casser les prix » mais c'est souvent au détriment de la qualité. Ceci donne en plus une image négative de la profession. Lors du passage au stand « BOIS D'ICI », deux couples ont signalé un fournisseur peu scrupuleux de l'Y grenoblois ayant vendu manifestement un produit de très mauvaise qualité et sans aucun doute pas assez sec, à l'origine d'un feu de cheminée avec intervention des pompiers pour l'un d'entre eux. Ce type d'entreprise doit absolument être évincé d'un réseau de qualité quel qu'il soit.

12 – Les quantités utilisées

Les réponses varient de 2 à 25 stères avec un peu moins de la moitié utilisant plus de 10 stères avec un maximum de 25 stères (2 réponses) et le reste en dessous de 10 stères avec une livraison de 5 stères se dégageant très légèrement. Ces consommations, globalement peu élevées, sont sans doute en rapport avec le meilleur rendement des poêles à bois vendus sur le marché. Une certaine clientèle est aussi une tranche de la population disposant d'un revenu peu élevé et recherchant par conséquent un mode de chauffage le moins onéreux possible, ce qui est le cas du bois en bûche..

13 – Les intentions futures de consommation de bois

Aux différents choix : « augmenter, maintenir ou réduire la part du bois dans votre chauffage au bois »,
11 personnes souhaitent l'augmenter,
21 souhaitent la maintenir
3 souhaitent la diminuer
Il est constaté un engouement pour ce type de chauffage.

14 – Le soutien à Bois d'ici

25 des personnes interrogées souhaitent soutenir cette marque, 1 personne a répondu par la négative et 9 ne se prononcent pas. Ces réponses et les échanges lors du salon sur le stand « BOIS D'ICI » montrent un réel intérêt envers cette démarche. Ce public s'est montré très réceptif aux quatre objectifs de cette marque :

- Développer et promouvoir l'utilisation du bois local issu d'une gestion durable des forêts de l'Y grenoblois
- Apporter toute la transparence nécessaire au respect des intérêts des consommateurs, particuliers et collectivités
- Contribuer au développement de mode de combustion propre
- Soutenir le développement des entreprises locales de production de mobilisation et de commerce de bois bûche et de plaquettes forestières

(Extrait du guide pratique Bois d'ici remis aux acteurs économiques de la marque Bois d'ici)

15 – Connaissance du label « Flamme Verte »

18 des personnes enquêtées connaissent ce label, 17 ont répondu par la négative ce qui paraît un peu surprenant compte tenu de toute la communication engagée pour inciter les consommateurs à rechercher cette garantie lors de leur achat d'appareils de chauffage.

Ce résultat est difficile à expliquer. Les fabricants de matériel ont intérêt à avoir ce label et de plus en plus d'appareils de chauffage vendus sur le marché présentent cette garantie. La communication auprès du grand public est –elle adaptée ?



1.4 – Les enseignements

Lors du salon, ce sont principalement des particuliers utilisateurs de bois bûche qui se sont manifestés alors que « BOIS D'ICI » concerne le bois bûche et la plaquette forestière. Ceci s'explique certainement par le fait que le nombre de particuliers se chauffant au bois bûche est beaucoup plus élevé que ceux se chauffant à la plaquette forestière ou au granulé de bois, modes de chauffage nettement plus onéreux en terme d'installation. L'organisation du stand a peut-être aussi eu un impact, l'exposition d'un broyeur serait peut-être à tenter pour attirer l'attention des consommateurs sur le chauffage au bois déchiqueté.

Les échanges avec le grand public ayant fréquenté le stand « BOIS D'ICI » montrent que cette démarche est bien accueillie et comprise. Il semble exister une certaine motivation pour se procurer du bois local de qualité issue d'une gestion durable des forêts. Il a pu être noté par ailleurs une forte demande d'informations de la part de ce grand public. Il pourrait être interprété comme un déficit de communication de la part des professionnels.

A noter cependant que peu de professionnels du bois, qu'il s'agisse du bois de chauffage ou de la plaquette forestière, se sont manifestés lors du salon au stand « BOIS D'ICI » à l'exception de ceux adhérant à cette marque et qui se sont impliqués dans ce salon. Il semble pourtant exister à partir de ce questionnaire une demande de bois de chauffage plus constante en termes par exemple de qualité.

Ce stand a été aussi l'occasion de débiter une première sensibilisation auprès du grand public sur le problème des émissions de particules (des tracts avaient été disposés sur la banque d'accueil à propos de la conférence « Bois énergie et qualité de l'air » organisée par l'ADAYG le mardi 30 mars).

Enfin, à l'issue des échanges, la question posée par les personnes ayant rempli le questionnaire a été le plus souvent « où puis-je trouver un fournisseur de BOIS D'ICI » ?

Or le nombre d'entreprises adhérant à cette marque lancée récemment est encore insuffisant pour pouvoir répondre à la demande. Il est nécessaire par ailleurs de construire une liaison durable entre les producteurs et les fournisseurs labellisés de façon à augmenter progressivement les stocks de bois issus de l'Y grenoblois.

Pour conclure, si le prix du bois a naturellement son importance, la relation de confiance vendeur – client, la qualité des produits et des services, le respect des termes de la démarche « BOIS D'ICI » par ses adhérents et sa transparence ainsi que le soutien des élus et l'implication des organisations de développement de la forêt sont de nature à véritablement asseoir cette démarche au profit de la filière bois toute entière mais aussi de la collectivité dans son ensemble.

Les 3 types de bois énergie : bois bûche, plaquettes forestières et granulés de bois sont complémentaires et à utiliser selon le contexte.

Cette enquête, et les échanges avec les consommateurs, a conforté l'ADAYG dans sa volonté de développer avec ses partenaires la marque Bois d'ici.



2 - Une seconde démarche pour toucher les publics ciblés

La première initiative s'est déroulée dans un cadre structuré de l'organisation d'un salon dédié au bois en général et à rayonnement au moins départemental si ce n'est régional. Une dimension plus territoriale celle de l'Y était cependant recherchée et c'est la raison pour laquelle une seconde démarche a été élaborée puis mise en œuvre pour répondre aux deux questions initiales suivantes :

- Comment toucher au mieux les publics ciblés par ces deux enquêtes, consommateurs de bois et usagers des forêts de l'Y grenoblois, sachant qu'il n'existe pas de listings ?
- Comment s'assurer d'avoir un nombre correct – le terme correct étant bien sûr subjectif - de réponses à ces questionnaires ?

C'est dans cette démarche que la dimension méthodologique a été plus particulièrement développée. Pour des raisons professionnelles, cette seconde démarche s'est déroulée de juin à septembre 2010.

2.1 – Méthodologie

La méthodologie employée a été :

- De rédiger les questionnaires,
- De répertorier les réseaux pouvant permettre de diffuser ces questionnaires,
- De tester trois moyens pour recueillir l'avis des consommateurs et des usagers.

2.1.1 – La rédaction des questionnaires

La première étape a concerné la rédaction des deux questionnaires.

Le questionnaire concernant le bois énergie

Le questionnaire concernant le bois énergie (*présenté en annexe*) est une adaptation de celui utilisé lors du Salon Européen du Bois.

Il a été présenté aux membres du comité de pilotage du FEADER forêt de l'ADAYG puis validé.

Le questionnaire concernant la forêt et ses usagers

Ce questionnaire (*présenté en annexe*) visait à mieux connaître les attentes des usagers de la forêt.

Plusieurs versions de questionnaire ont été rédigées à partir d'une version interne élaborée par l'ADAYG, notamment à partir de recherche sur internet et de travaux antérieurs, puis remaniées en fonction des remarques apportées par différents partenaires extérieurs (ONF, CREABOIS, CRPF etc.). Il a été présenté aux membres du comité de pilotage du FEADER forêt de l'ADAYG. Son contenu a fait l'objet de nombreux échanges pendant et après le déroulement de cette commission.

Deux tendances se sont exprimées :

- Une première tendance, représentée par l'Office National des Forêts, gestionnaire de forêts publiques, considérant que de fait ces forêts périurbaines accueillent un public d'usagers urbains variés dont le statut de propriétaire forestier n'est pas prioritaire,
- Une seconde tendance, représentée par le Centre Régional de la Propriété Forestière, davantage axée sur le droit du propriétaire forestier privé et craignant une appropriation de l'espace privé par des tiers notamment dans les espaces forestiers périurbains.

Le questionnaire dans sa rédaction définitive a tenu compte des remarques faites dans la limite de ce qui était possible pour ce type de support et de l'objectif visé.

2.1.2 – Les réseaux

Une seconde étape a consisté à identifier les réseaux pouvant permettre de diffuser ces deux questionnaires.

Les consommateurs de bois de chauffage

Bien que l'ADAYG ait été en relation avec des fédérations de consommateurs comme par exemple « Que Choisir » à Grenoble, ces consommateurs de bois ne sont en général pas structurés notamment pour ce qui est des particuliers et pour le chauffage au bois bûche. Ils ne sont par conséquent pas connus et le marché du bois bûche est par ailleurs très libre (il est notoire qu'il existe un marché souterrain de la vente de bois bûche). Le cas est un peu différent pour la plaquette forestière et le granulé. Leur production et leur utilisation comme combustible nécessitent du matériel onéreux et spécialisé. Les producteurs et les consommateurs de ces 2 types de combustible bois, collectivités et/ou particuliers, bénéficient souvent de subventions de la Région et des Conseils Généraux et sont suivis par des organismes tels que l'AGEDEN ou les agences locales de l'énergie. Ils sont par conséquent bien identifiés.

Les usagers

Parmi ces usagers, peuvent être différenciés :

- Des entités non constituées et non clairement identifiées

Il s'agit en premier lieu de toutes celles et ceux qui fréquentent la forêt à titre individuel et/ou familial sans faire partie de groupes constitués mais aussi en lien plus direct avec la forêt et la filière bois de la multitude de propriétaires forestiers privés ne faisant pas partie de groupements de sylviculteurs regroupés au sein de l'Union des Groupements de Sylviculteurs de l'Isère (pm : sur les 92 000 propriétaires forestiers privés de l'Isère, 1 400 seulement adhèrent à ces groupements). Dans l'Y grenoblois, ce nombre de propriétaires forestiers privés de source CRPF avoisine les 25 000.

- Les entités constituées et identifiées

Il s'agit des multiples associations de loisirs (randonnée pédestre, équestre, VTT, chasse etc.) et des quelques associations environnementales présentes sur le territoire. Ces associations sont connues dès lors qu'elles ont une certaine importance et qu'elles emploient un ou des salariés.

Les acteurs directs de la forêt et du bois

Ils sont pour la plupart organisés. Ce sont en premier lieu toutes les organisations de la forêt privée et publique et du bois avec lesquelles l'ADAYG

a des relations professionnelles. C'est aussi le cas des services des collectivités, Conseil Général, intercommunalités et communes, qui mettent en œuvre les politiques forestières décidées par les élus.

Les autres acteurs

Il s'agit là des acteurs plus occasionnels. A titre d'exemple, peuvent être cités les offices du tourisme.

2.1.3 – Des relais intéressants pour recueillir l'avis des consommateurs et des usagers

Ces moyens ont été testés pour diffuser ces questionnaires et recueillir ces questionnaires complétés par les ³usagers et les consommateurs de bois énergie.

Des enquêtes directes sur le terrain

Ce premier moyen ne ciblait que les usagers.

Dans cette démarche, il était prévu de faire compléter le questionnaire « La forêt et ses usagers » dans des sites fréquentés par le grand public dans des propriétés de collectivités (à l'exception des secteurs de la Vouise et du Grand Ratz constitués en majorité de forêts privées). Il a donc été prévu d'enquêter sur un voire deux sites maximum pour des raisons de temps sur le périmètre correspondant aux 4 grandes intercommunalités de l'Y grenoblois. Le choix de ces sites s'est fait « à dire d'expert » par l'ADAYG et l'Office National des Forêts. Cet établissement a en effet été sollicité pour le choix des sites localisés en forêt publique qu'il gère. Les sites envisagés initiaux étaient les suivants :

<u>Intercommunalités</u>	<u>Sites</u>
Pays Voironnais	Les 3 Fontaines, le Grand Ratz, La Vouise, le Chalais
Agglomération grenobloise	Le Bois des Vouillants, la forêt de la Bastille, la Frange Verte d'Echiroilles,
Grésivaudan amont	Le Bois Français, le Bois de la Bâtie
Sud grenoblois	Le Luitel, la forêt de Prémol

Diffusion auprès des organisations de la forêt et du bois de l'Y grenoblois

L'ADAYG travaille naturellement avec les organisations de développement de la forêt privée et publique. Il s'agit notamment des 12 signataires de la charte partenariale Bois d'ici. Les 2 questionnaires leur ont été adressés par voie électronique pour qu'ils puissent s'en faire le relais.

³ Les enquêtes directes sur site ont été réalisées dans des forêts publiques fréquentées par des usagers vivant dans le bassin grenoblois et donc plutôt urbains (à tempérer par le fait que vivre en plein centre de Grenoble ou à Voiron ou Rives ou dans de petites communes périurbaines ou « rururbaines » n'a pas forcément le même sens, le terme urbain pouvant recouvrir des réalités très différentes.

Diffusion auprès des offices du tourisme

En relation avec les services agriculture, forêt et tourisme du Pays Voironnais, a été expérimenté par l'ADAYG le dépôt des questionnaires destinés aux usagers de la forêt dans les 2 offices du tourisme de Voiron et de Charavines.

A cette saison, ces offices sont en effet très sollicités. Nous pouvions donc penser qu'ils pouvaient être de bons relais pour cette opération.

Diffusion auprès des diverses associations de loisirs

La question s'est posée de savoir comment hors des entretiens directs lors de salon ou sur site naturel forestier diffuser ces questionnaires. A qui et comment diffuser le questionnaire était une première difficulté. La seconde difficulté était d'amener des usagers à compléter ces questionnaires puis à les retourner à l'ADAYG. Des contacts ont été pris avec une société de distribution et l'Agence Postale ainsi qu'avec des journaux locaux « le journal du Pays Voironnais » et « les Antennes » pour diffuser ces questionnaires. Aucune de ses possibilités ne s'est avérée intéressante pour diverses raisons : coût, délai etc. Une autre idée a été de passer par le biais de réseaux locaux identifiés au point 212. Pour autant ceci impliquait que les associations de loisirs diffusaient ce questionnaire auprès de leurs adhérents et que par un biais ou un autre ces questionnaires complétés manuellement devaient être récupérés. Le cas se posait également pour les partenaires forestiers de l'ADAYG.

Diffusion et remplissage des questionnaires en ligne par internet

La solution qui a été trouvée et testée a été de faire directement remplir ce questionnaire en ligne par internet. Dans un premier temps, il a été nécessaire de formater les deux questionnaires selon les exigences du site électronique de façon à ce qu'ils puissent être complétés aisément mais aussi traités. Dans un second temps, il a été nécessaire de créer un lien pour permettre aux réseaux évoqués précédemment (associations, organisations de la forêt et du bois, services d'intercommunalités...) d'être destinataires des questionnaires mais également que toutes les réponses puissent être centralisées par l'ADAYG. Ces questionnaires ont par ailleurs été mis en en ligne sur le site www.boisdici.org (cf. *annexe*), celui pour les usagers le 15 juillet, celui pour le chauffage au bois pour des raisons techniques vers fin août.

Cette dernière pratique a été pour l'ADAYG la plus innovante puisque c'était la première fois qu'elle la découvrait, l'expérimentait et l'utilisait.

2.2 – Résultats « La forêt et ses usagers »

Remarque : le questionnaire en ligne « Vous vous chauffez au bois, bûche, plaquette forestière, granulé » a recueilli 13 réponses du 17 juillet à début septembre 2010. Ce nombre de réponses est trop peu représentatif. La période d'été, plus que la méthode, explique vraisemblablement ce très faible nombre de réponses. Pour ces raisons, la suite du document concerne essentiellement le questionnaire « La forêt et ses usagers ».



2.2.1 – Première méthode utilisée : les enquêtes directes sur le terrain auprès des usagers de la forêt

Les sites retenus

Les enquêtes ont eu lieu en semaine dans les sites suivants (*localisation cartographique en annexe*) :

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Site du monastère du Chalais – commune de Voreppe, forêt communale. Ce site a été retenu suite à des échanges avec le service Tourisme du Pays Voironnais.

Le site du lieu dit des 3 Fontaines a été exclu ; lieu de départ très fréquenté pour rejoindre la Montagne de la Sure, le sentier d'accès n'est cependant plus sécurisé. La Vouise et le Grand Ratz sont en forêt privée et n'ont pas été retenus.

Communauté d'agglomération grenobloise

Site de la Bastille – Ville de Grenoble. Ce site comprend une forêt laquelle est vraisemblablement la plus périurbaine de l'Y grenoblois. Une tentative a été faite dans le Bois des Vouillants mais elle s'est avérée infructueuse. La frange verte d'Echirolles n'a pas été retenue, faute de temps.

Communauté de communes du Sud Grésivaudan.

Plutôt que le Luitel, l'Office National des Forêts a conseillé à l'ADAYG d'enquêter sur le site de la Maison Forestière de Prémol en forêt domaniale, commune de Vaulnaveys le Haut. Ce site a donc été retenu.

Communauté de communes du Grésivaudan

Sites du syndicat d'aménagement de Bois Français, commune de Saint-Ismier et site de la Bâtie du Conseil Général de l'Isère sur les communes de Saint – Ismier. Ces 2 sites en grande partie forestiers sont mitoyens sur une partie de leur périmètre. L'un jouxte une base nautique très fréquenté, l'autre est un espace naturel sensible. Deux publics différents étaient donc supposés fréquenter chacun des 2 sites.

L'entretien d'enquête sur site

Les questionnaires ont été complétés avec les personnes interrogées. Les résultats d'entretien sur les 4 sites ont été regroupés.

Par ordre décroissant de fréquentation, ont été distingués :

Le site de la Bastille – Grenoble, Communauté d'Agglomération Grenobloise



Il est très fréquenté par les touristes et les grenoblois. Il s'agit du site de proximité par excellence accessible très facilement à pied depuis les quais de Grenoble. Ce site est sur un coteau – l'arrivée des « œufs » (téléphérique) est à 498 m d'altitude mais il est très aménagé depuis fort longtemps puisqu'il comprend un réseau de fortifications remarquable, le musée dauphinois propriété du Conseil Général de l'Isère etc. 2 entretiens d'enquête se sont déroulés : l'un le 18 août sur une partie de matinée et l'après midi par temps maussade, l'autre le 19 août après – midi par beau temps. 30 questionnaires ont été complétés. Le service des espaces verts de la ville de Grenoble avait été contacté pour participer à cette enquête ; il n'a pas donné suite.

Le site de Bois Français et la Bâtie, Communauté de communes du Grésivaudan.



E.N.S. de la Bâtie



Base nautique du SABF

C'est un ancien méandre de l'Isère découpé en plusieurs étendues d'eau séparées par des digues et correspondant à divers usages. Situé à une quinzaine de kilomètres de Grenoble, ce site est situé en plaine à proximité de l'Isère. Il est très fréquenté par les habitants de la Métro et par ceux des communes avoisinantes. Il est très accessible par les digues. Bois Français comporte une base nautique très fréquentée et payante ainsi qu'une aire de pique nique aménagée bordée par la forêt. Cette aire de pique nique est à l'extérieur de l'enceinte de la base nautique et elle est libre d'accès. L'Espace Naturel Sensible de la Bâtie est aménagée pour l'observation de la nature (écoles, particuliers etc.). Il comporte un sentier dont une partie aménagée pour l'accès aux handicapés, un verger, un bâtiment pour le pique nique...

19 questionnaires ont été complétés. L'enquête s'est déroulée par très beau temps le mercredi 22 août 2010 toute la journée.

Le site de Prémol - Sud Grenoblois



Ce site en forêt domaniale a une vocation marquée pour l'accueil du public. D'ailleurs les services de l'ONF viennent de réaliser un chemin accessible à des fauteuils roulants. L'entretien s'est déroulé le mardi 13 juillet après – midi. Ce lieu est très fréquenté en été par les grenoblois qui viennent chercher la fraîcheur. Ce site très accessible est en effet à 1080 m d'altitude. Il se situe à 25 km de Grenoble

10 questionnaires ont été complétés sur une après – midi. Cette opération a été facilitée par le fait que les personnes enquêtées étaient très regroupées puisque ce site est très aménagé pour l'accueil du public.

Le site du Chalais - Pays Voironnais



Ce site situé à environ 900 m d'altitude et à une vingtaine de kilomètres de Grenoble, jouxte le monastère du Chalais occupée par une douzaine de religieuses. Il s'agit d'un site peu aménagé. Un sentier plat rejoint la table d'orientation de Bellevue. Un sentier botanique vient d'être mis en place récemment le long de ce sentier. Ce lieu est comparativement beaucoup moins fréquenté que les précédents sauf à la saison des jonquilles au printemps où une cueillette excessive de cette plante se produit. L'entretien d'enquête s'est déroulé le 16 juillet matin par beau temps. 6 questionnaires ont été complétés.

Les résultats

Au total, 65 questionnaires ont été complétés lors de ces entretiens directs en 4 jours et demi.

Pays Voironnais	6
Sud Grenoblois	10
Méto	30
Grésivaudan	19
Total	65

Les différences de nombre d'entretiens par intercommunalité peuvent s'expliquer au moins pour les 3 raisons suivantes :

- la densité de personnes présentes sur le site facilitant la démarche d'enquête
- la proximité de Grenoble
- le fait qu'il y ait des aménagements et que le lieu soit bien identifié comme accueillant du public.

Le pourcentage de forêts publiques dans le pays voironnais est faible. Contrairement aux autres territoires, il n'y a pas réellement un site centralisant la fréquentation du public mais un ensemble de lieux où les gens viennent se promener : la Vouise, le Col des Mille Martyrs, le Chalais, Le Vivier des Chartreux, le lac de Saint Sixte...pour un même laps de temps, le nombre de questionnaires complétés a donc été moins élevé que sur les sites très fréquentés des trois autres intercommunalités.

Certains de ces résultats sont présentés sous forme de diagrammes ci –après. L'échantillon était constitué d'hommes et de femmes dont 31 couples avec ou sans enfants. La répartition par classes d'âge était la suivante : 11 personnes entre 18 et 29 ans, 29 entre 30 et 49 ans, 16 entre 50 et 69 ans et 9 de 70 ans et plus. 46 personnes ont déclarées avoir des enfants.

Le public interrogé provient pour l'essentiel de l'Y grenoblois. Plusieurs familles ont accepté de répondre. Par contre ce sont plutôt les adultes ou les jeunes adultes à partir de 18 ans qui ont été sollicités.

Sur le plan professionnel, ont été distingués 12 cadres, 21 employés, 5 ouvriers, 1 commerçant, 19 retraités et 7 personnes sans activité salariée (étudiants...). Sur le plan professionnel, ce sont les employés les plus représentés.

59 personnes sur les 65 interrogées savaient que les espaces qu'elles fréquentaient étaient publics, certainement en raison de la signalétique et des aménagements existants. 4 pensaient qu'il s'agissait de forêts privées.

Proportion de forêts privées et nombre de propriétaires dans l'Y grenoblois. Les réponses ont été les suivantes :

<i>Proportion de forêts privées</i>	<i>Réponses</i>	<i>Nombre de propriétaires privés</i>	<i>Réponses</i>
< 25 %	21	< 1000	33
Entre 25 et 50 %	19	5000	12
Entre 50 et 75 %	8	10000	7
Plus de 75 %	1	15000	5
		20 000 et +	3
La réponse était 75 %		La réponse était 23 565 (cadastre CRPF)	

La forêt privée semble peu connue tant sur la proportion de sa surface par rapport à l'ensemble de la surface boisée de l'Y grenoblois que sur le nombre de propriétaires privés et le morcellement qu'il induit. D'ailleurs, les réponses apportées aux questions posées lors de ces entretiens ont suscité souvent de l'étonnement. Il pourrait être opportun de communiquer davantage sur la structuration foncière de la forêt privée bien que cela ait déjà été fait dans l'agglomération grenobloise.

La fréquentation se répartit de la façon suivante en nombre de réponse :

<i>1fois/semaine et plus</i>	<i>Au moins 1fois/semaine</i>	<i>Au moins 1fois/mois</i>	<i>Moins d'1 fois/semaine</i>	<i>Plutôt le week end</i>
25	17	10	9	6

42 des personnes interrogées vont en forêt au moins une fois par semaine ou plus. La très grande majorité (62 réponses) fréquente la forêt pour des activités de loisirs. Aucune personne ne s'est déclarée propriétaire forestier bien que le public interrogé ne soit pas qu'un milieu urbain sensu stricto. 3 réponses seulement concernent des personnes exerçant une activité forestière.

46 personnes ignoraient la signification de PEFC (ou FSC). Ce chiffre pourra être interprété de différentes manières. Il nous a semblé que c'était assez peu compte tenu des campagnes de communication réalisées.

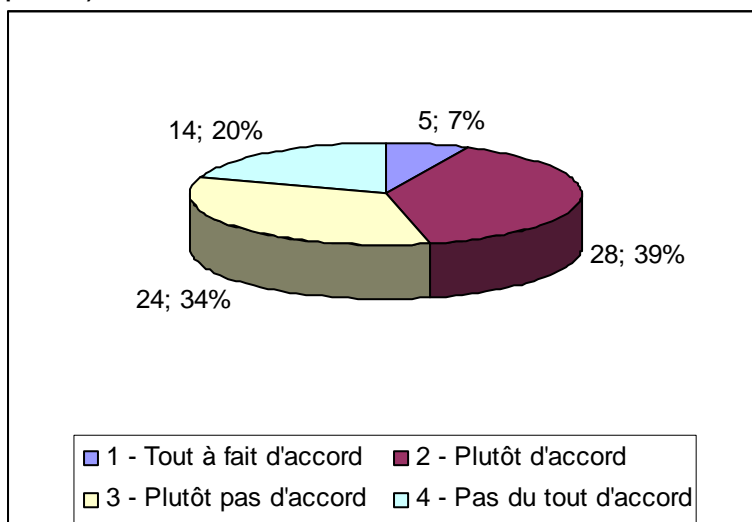
Les obligations que se donnaient les usagers en forêt questionnés, parents et enfants pour les familles ont été unanimes : propreté, respect de la nature cueillette de plantes limitée, nécessité de rester sur les sentiers, s'abstenir de faire du feu.....

Les attentes dans l'avenir sont présentées sous forme de diagramme.

10 questions étaient posées sur les attentes de ces usagers par rapport à la forêt dans l'avenir. 4 choix leur étaient offerts lors des réponses :

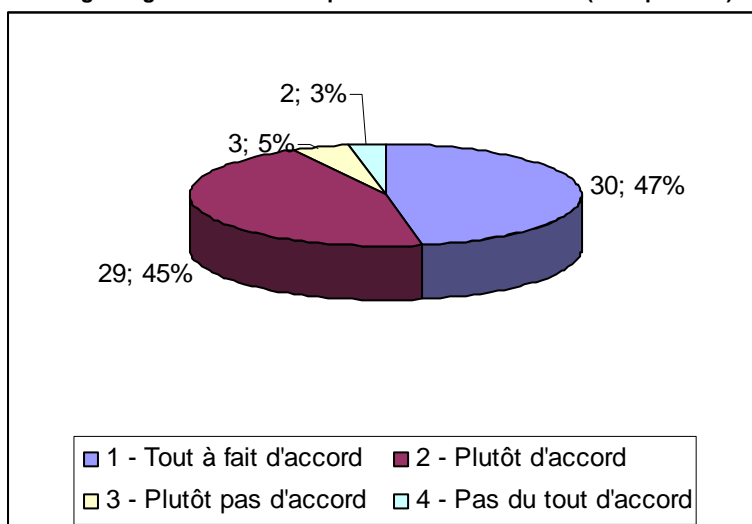
- 1 tout à fait d'accord
- 2 plutôt d'accord
- 3 plutôt pas d'accord
- 4 pas du tout d'accord

Davantage d'exploitation forestière adaptée au contexte forestier local pour récolter le bois (1^{er} question)?



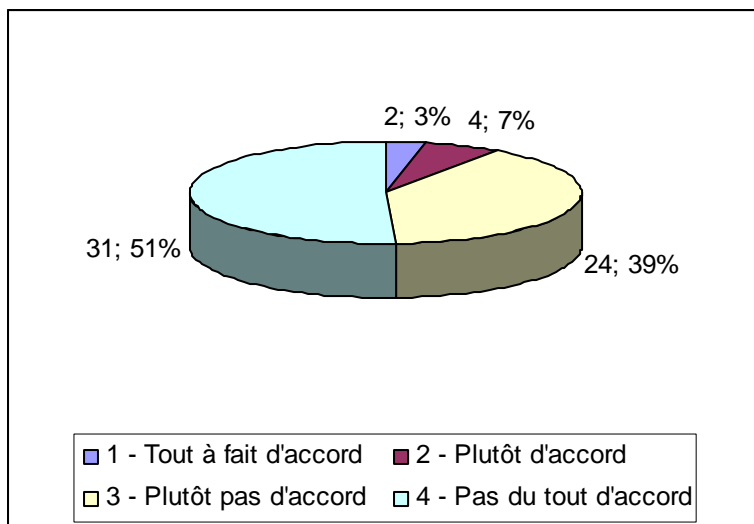
53 % sont en résumé pour, 47 % contre. Récolter du bois apparaît nécessaire A CONDITION de mettre en œuvre de bonnes pratiques forestières et de se préoccuper de la pérennité de la forêt. Plusieurs usagers ont critiqué des conditions forestières excessives en termes d'abattage par exemple.

Davantage de gestion forestière pour entretenir les forêts (2^{ème} question) ?



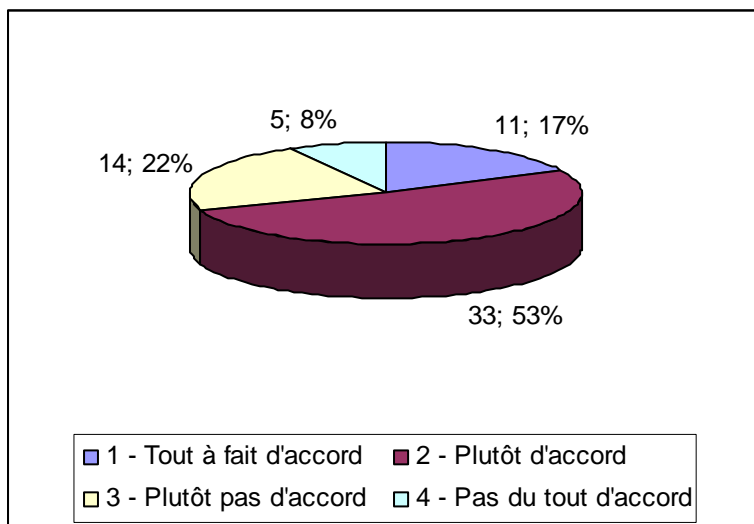
92 % sont favorables à davantage de gestion ce qui indique clairement que les usagers ne souhaitent pas des forêts laissées à l'abandon.

Davantage d'équipements : routes forestières, parkings, aires de jeu etc.



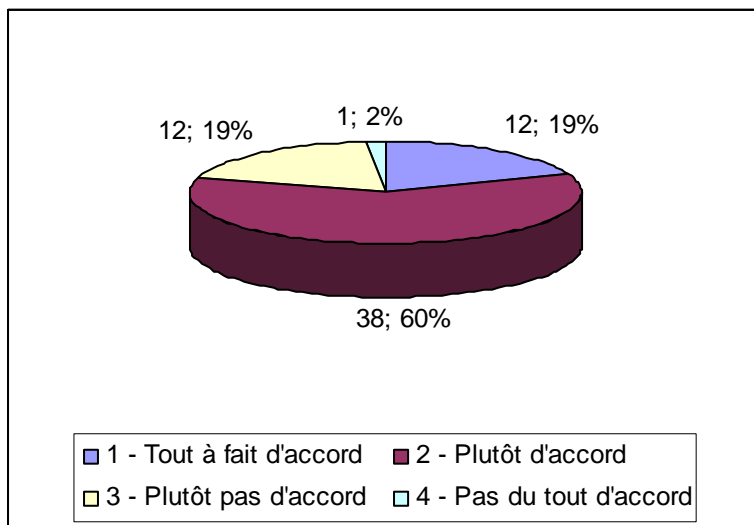
90 % d'usagers sont opposés à l'augmentation d'équipements. Ils craignent que ces équipements favorisent une pénétration non souhaitable dans les forêts. Le propos était plus nuancé pour les routes forestières, plusieurs personnes estimant que ces équipements étaient nécessaires en forêt mais qu'ils devaient être par un moyen ou un autre réservés aux professionnels.

Davantage de contacts humains avec les personnes travaillant en forêt et/ou les propriétaires de bois ?



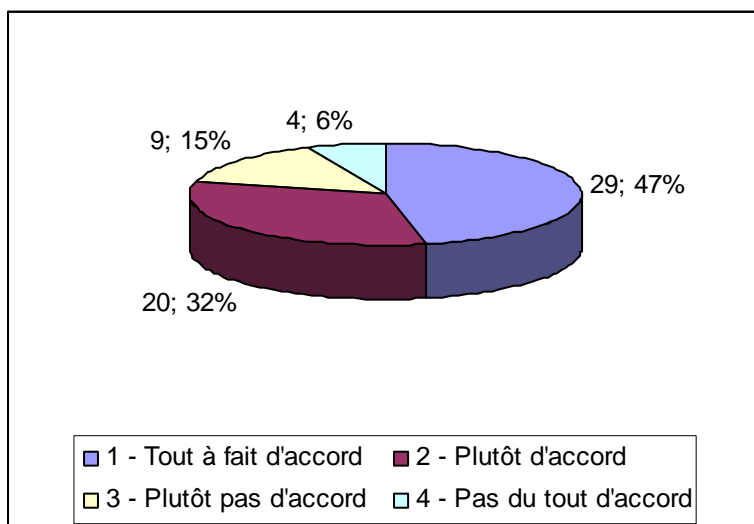
44 des réponses sont pour davantage de contacts humains avec les personnes travaillant en forêt. Les usagers questionnés ont cependant bien conscience que les professionnels forestiers sont peu disponibles dans leur activité.

Davantage d'articulation entre les divers usages de la forêt (randonnée, VTT, chasse...)?



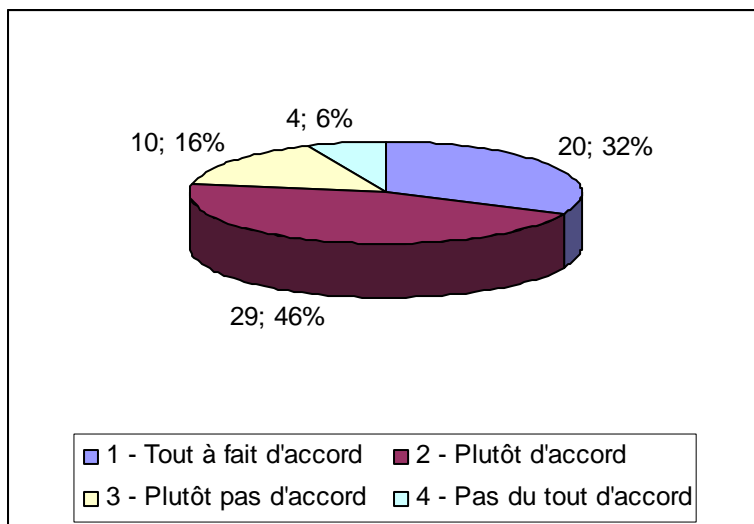
57 % sont favorables à une plus grande articulation entre les divers usages de la forêt. La circulation des engins à moteur en forêt au titre des loisirs est unanimement critiquée. La chasse est critiquée dans une moindre mesure mais surtout quand elle se pratique dans des secteurs fréquentés par le public : forêts périurbaines identifiées pour l'accueil du public et chemins utilisés pour les différents types de randonnée (à pied, en VTT, à cheval...).

Seriez-vous intéressé(e) par la mise en place de formation courte (demi-journée) concernant la forêt et le bois ?



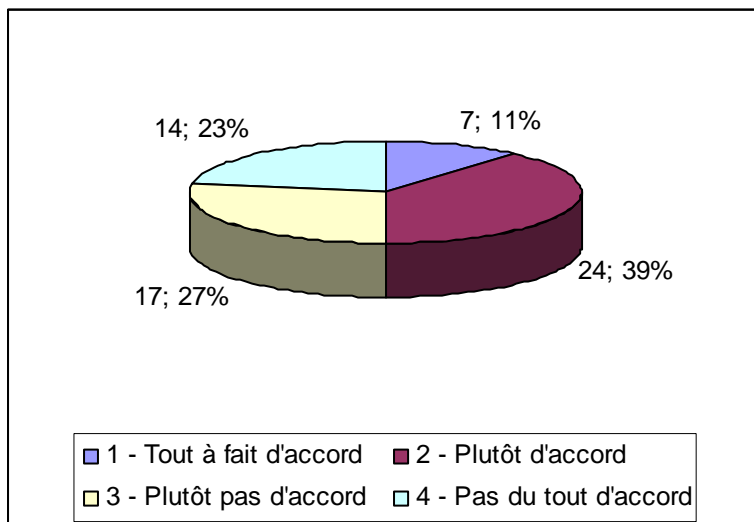
Davantage de formation courte (demi-journée) concernant la forêt et le bois ? 49 (79 %) sur 65 usagers seraient intéressés. Ce chiffre peut surprendre car il est élevé, mais il peut être aussi un enseignement sur l'opportunité de développer ce type d'initiative.

Davantage de communication sur les usages du bois, la culture de la forêt ?



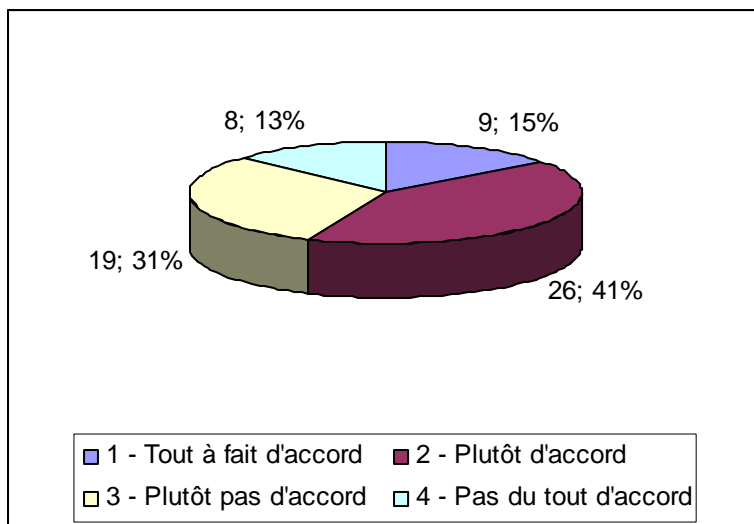
68 % des personnes interrogées sont favorables à davantage de communication sur la forêt et les usages du bois. Cette communication ne doit cependant pas être en excès et aboutir à une gabegie de papier selon les intéressés.

Davantage d'accès en mode doux (vélos etc.) pour accéder directement soit à la forêt soit pour circuler à l'intérieur des massifs forestiers ?



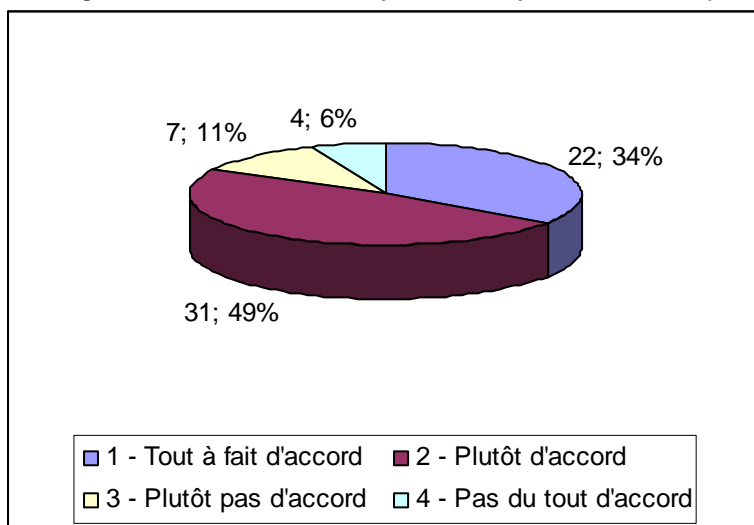
Les réponses s'équilibrent entre les réponses positives et celles qui sont négatives. Les usagers souhaitent fortement que la tranquillité et la naturalité des forêts soient préservées. Pour cette raison, même un accès en mode doux (vélo...) recueille un avis partagé.

Davantage de communication sur les parcours, les chemins (plan, balisage...)



Davantage de communication sur les parcours, les chemins ? Les réponses sont nuancées. Ce qui ressort lors des échanges oraux est que le balisage des chemins est tout à fait correct.

Davantage de communication sur les points remarquables de la forêt (faune, flore) ?



86 % des usagers interrogés sont d'accord mais là encore une juste mesure est souhaitée. Il ne faut pas non plus que ce soit trop et il faut laisser à l'utilisateur l'initiative de se renseigner et de chercher l'information.

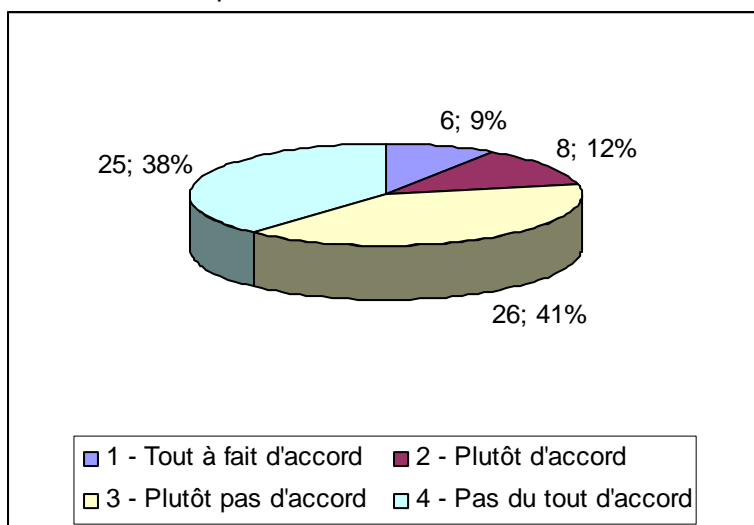
Les fonctions de la forêt

Les personnes interrogées devaient classées par ordre de priorité décroissante les 4 fonctions principales de la forêt :

- Fonction économique (production, promotion du bois local, emploi, formation...)
- Fonction de prévention contre les risques naturels
- Fonction environnementale (biodiversité, paysages, stockage du carbone...)
- Fonction sociale (accueil du public, éducation à l'environnement...)

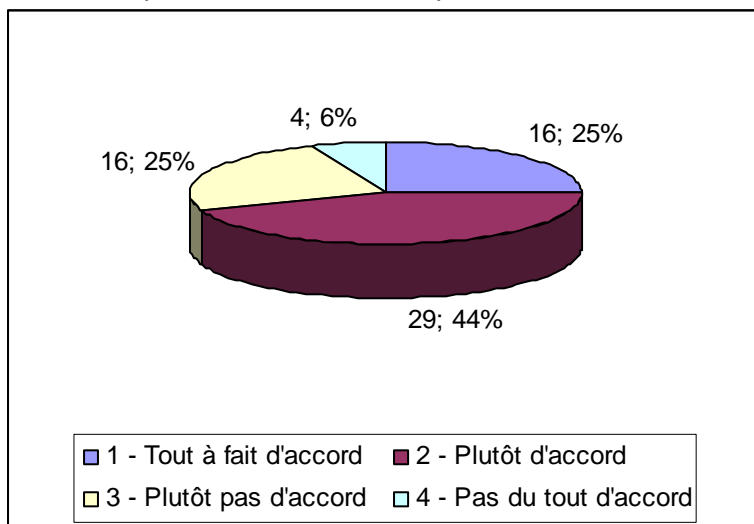
Les résultats sont les suivants :

Fonction économique



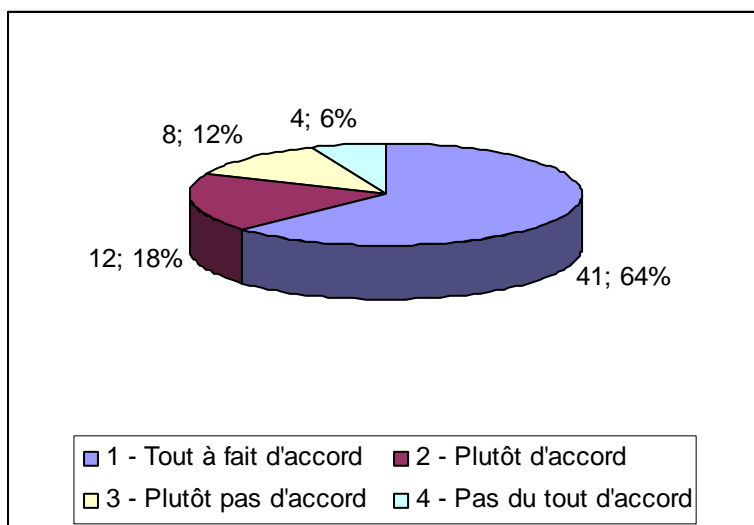
21 % des réponses seulement sont favorables à une valorisation économique des forêts. Cette fonction arrive donc en dernière parmi les avis recueillis.

Fonction de prévention contre les risques naturels



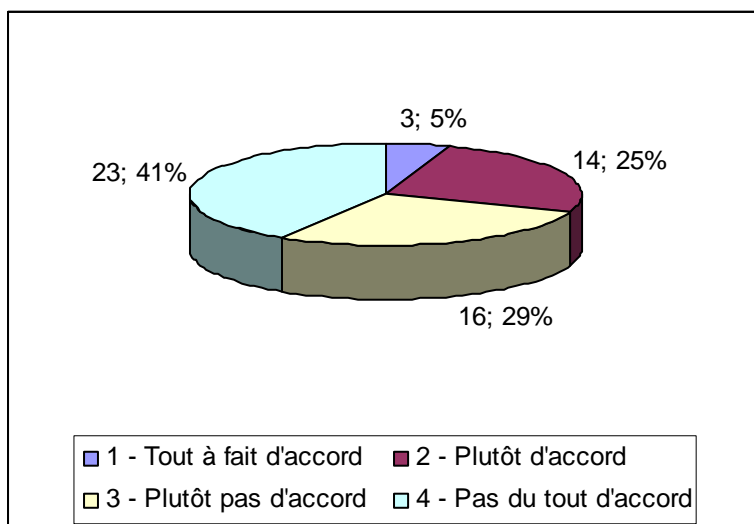
Cette fonction est reconnue puisque 69 % des réponses l'ont mise en priorité 2

Fonction environnementale



Cette fonction est jugée prioritaire puisqu'elle recueille 82 % d'avis positif.

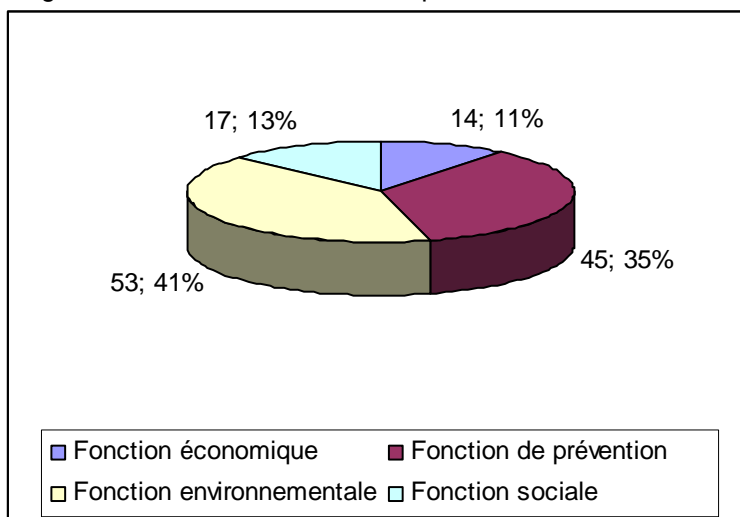
Fonction sociale



Cette fonction recueille 30 % d'avis positif et vient donc en arrière dernière position.

Synthèse

Dans ce diagramme, ont été rajoutées pour chaque fonction les réponses des usagers « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord ».



Synthèse des % de réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord » :

Type de fonction	% de Réponses
Fonction économique	11 %
Fonction de prévention contre les risques naturels	35 %
Fonction environnementale	41 %
Fonction sociale	17 %

La fonction économique est la plus faible en %. Il serait intéressant de faire ce même type d'enquête dans des massifs forestiers montagnards de proximité. La fonction environnementale arrive en première place montrant ainsi les préoccupations de ces usagers pour ces forêts périurbaines. Elle est suivie de près par la fonction de prévention contre les risques naturels. Les usagers ont donc bien conscience de cette fonction de la forêt. Enfin la fonction sociale est en avant – dernière position. Les usagers interrogés, bien qu'ils soient en grande majorité des personnes vivant en ville, ont manifesté une certaine réticence à accroître l'ouverture des forêts et à provoquer ainsi une surfréquentation de la forêt. La forêt à leur yeux doit rester un havre de paix, un lieu de ressourcement qu'ils viennent rechercher.

Les remarques

Enfin, les personnes interrogées étaient invitées à faire part de leurs remarques sur leur fréquentation des espaces boisés.

Voici une synthèse des remarques de ces usagers.

Points positifs et/souhaits	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none">- Propreté des sites	<ul style="list-style-type: none">- Engins à moteur de différents types
<ul style="list-style-type: none">- La paix, le silence, le ressourcement	<ul style="list-style-type: none">- Incivilités (encore trop de déchets, irrespect dans le comportement...)
<ul style="list-style-type: none">- L'importance d'assurer la pérennité de la forêt	<ul style="list-style-type: none">- Sous – utilisation du bois (récupérer celui qui est au sol avant de couper d'autres arbres...)
<ul style="list-style-type: none">- L'accessibilité et la proximité- L'air pur, les odeurs...	<ul style="list-style-type: none">- Chiens non tenus en laisse- « On ne sait pas assez à qui appartiennent les forêts »
<ul style="list-style-type: none">- L'évolution dans le respect de la nature et l'éducation à l'environnement	<ul style="list-style-type: none">- La sur-fréquentation
<ul style="list-style-type: none">- L'admiration, la richesse et la variété de la forêt locale- Des balisages de chemins jugés corrects- Les fruits de la forêt	<ul style="list-style-type: none">- L'abattage excessif lors des coupes outrancières de bois- Des routes revêtues qui n'ont pas leur place- Sentiers de randonnée coupés par l'exploitation forestière
<ul style="list-style-type: none">- Un patrimoine naturel- Des efforts accomplis par les services de l'ONF	<ul style="list-style-type: none">- Manque de surveillance- Des VTT un peu invasifs
<ul style="list-style-type: none">- L'aspect sauvage des forêts- L'importance de pérenniser la forêt et d'utiliser son bois	<ul style="list-style-type: none">- Monoculture forestière- Manque d'entretien
<ul style="list-style-type: none">- Besoin de plus de gardes forestiers- L'observation de la faune et de la flore	<ul style="list-style-type: none">- Des cueillettes parfois excessives : jonquilles, muguet...
<ul style="list-style-type: none">- Espace non payant et mixité sociale « Il y a en pour tout le monde »	
<ul style="list-style-type: none">- Eviter trop d'équipements pour limiter la pénétration et attirer trop de monde	
<ul style="list-style-type: none">- Communication : ne pas transformer la forêt en un « Wikipedia » et laisser le public découvrir par lui – même	
<ul style="list-style-type: none">- Moins de décharges	

Un public urbain appréciant la forêt

Les personnes interrogées lors des enquêtes in situ se sont montrées cordiales et participatives.

Nous avons ressenti peu de tensions si ce n'est à Bois Français. Dans ce lieu aménagé pour différents loisirs, baignade, pêche, canotage à moteur, la fréquentation d'usagers différents se concentrant sur un même espace,



accompagné d'incivilités (passage de motos sur les berges...) induit une certaine pression. Curieusement, l'espace naturel sensible de la Bâtie à proximité aménagé en respectant l'environnement nous a semblé peu parcouru (ce jour -là). C'est aussi le cas du petit massif forestier jouxtant la base nautique de Bois Français qui lui reste malheureusement et étonnamment peu valorisé (pour mémoire, cf. les propositions faites dans le cadre d'une étude réalisée par l'ADAYG, le bureau d'étude ArbreHaieForêt et l'ONF en 2005).

Le contraste était en effet surprenant le jour de l'enquête entre le public qui se pressait en masse à l'entrée de la base nautique et le « désert » de ce massif forestier pourtant très intéressant à divers titres.

Autre point favorable, la conscience que semble avoir la majorité des personnes rencontrées de l'importance des différentes fonctions de la forêt. La plupart des usagers interrogés étaient des personnes appréciant la nature puisqu'elles venaient dans ces sites.

Nous avons privilégié la qualité d'échanges lors de ces enquêtes et le public interrogé nous a paru faire preuve de beaucoup de bon sens loin de l'image stéréotypé de la personne vivant en ville, source de nuisances et ne connaissant rien à la nature.

Ce public n'est cependant pas complètement représentatif puisque les incivilités sont néanmoins une réalité en forêt très fréquentée. Mais ne le sont-elles pas aussi en pleine ville ? La densité de population dans un milieu urbain ou dans un espace naturel n'engendrent-elles pas les mêmes conséquences ?

Lors des entretiens, a été remis à chaque usager un « flyer » de la marque Bois d'ici expliquant cette démarche. Nous avons pu discuter assez longuement avec certains usagers. C'est semble-t-il certainement davantage des modalités d'exploitation forestière peu respectueuses de l'environnement qui choquent les usagers plutôt que la récolte même du bois. Ces usagers avaient bien conscience que cette activité était créatrice d'emplois et qu'elle se justifiait pour couvrir les besoins de l'homme.

L'amélioration de la qualité d'exploitation aurait donc certainement un impact important sur la façon dont la fonction économique peut être perçue par le public.

2.2.2 – Seconde méthode : s'appuyer sur les offices du tourisme

Cette méthode a consisté à s'appuyer sur des offices du tourisme pour amener des usagers de la forêt à remplir le questionnaire. L'expérience a été réalisée dans la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais. Cette initiative s'est réalisée uniquement dans cette communauté d'agglomération en raison des liens privilégiés existant entre les services de cette intercommunalité et l'ADAYG.

Par le biais de son service Tourisme, ce questionnaire a donc été remis aux deux offices du tourisme de ce territoire, celui de Voiron et celui de Charavines. La recommandation avait été de cibler préférentiellement les gens du pays. La période de dépôt de ce questionnaire dans ces deux offices du tourisme a été du 14 juillet au 10 août 2010.

Le résultat

18 questionnaires ont été complétés, 13 à Voiron et 5 à Charavines. Le résultat n'a pas été, avouons-le, à la hauteur de ce qui était attendu. Il semble d'après le personnel de l'office de Voiron qu'en fait le public fréquentant leur local est



souvent pressé et ne s'attarde pas à remplir des questionnaires. En été par ailleurs, ces offices sont vraisemblablement très sollicités et leur personnel très occupé. C'est la raison pour laquelle l'ADAYG a proposé dans un second temps à ces deux offices du tourisme d'inciter les personnes venant se renseigner à se rendre sur le site internet de Bois d'ici pour compléter ce questionnaire en ligne (un exemplaire du flyer de la cette marque leur était remis).

Quelles améliorations possibles ?

La première question à se poser serait déjà de se demander si ce type de démarche entre dans le champ d'intervention des offices du tourisme lesquels ont leurs propres préoccupations. Dans l'affirmative, et dans la perspective d'un renouvellement de cette méthode, l'enseignement le plus évident serait qu'il faudrait certainement davantage travailler en amont avec les personnels de ces offices du tourisme sur le fond et la forme :

- Sur le fond, ce serait de mieux identifier ce que ce type de démarche peut apporter aux offices du tourisme eux – mêmes ou comment répondre davantage à leurs attentes,
- Sur la forme, ce serait d'apporter aux personnels de ces offices de tourisme une courte formation sur la forêt et la filière bois de leur territoire.

En conclusion, cette méthode même si elle n'a pas apportée les résultats escomptés aura au moins été expérimentée. Les améliorations proposées pourraient cependant la rendre davantage pertinente.

2.2.3 – Troisième méthode : utiliser l'outil informatique pour faire remplir le questionnaire en ligne

Cette troisième méthode a consisté à se servir d'une application de Google permettant de faire remplir un questionnaire en ligne

Le questionnaire utilisé pour les entretiens directs in situ a été mis en forme selon les normes de cette application puis adressé aux réseaux identifiés dans la partie 2.2.1 du présent document. Il a par ailleurs un peu plus tardivement été mis en ligne sur le site internet boisdici.org.

Résultats

(Cf. en annexe la présentation issue de l'application de Google)

76 réponses ont été enregistrées entre le 15 juillet et le 15 septembre 2010. Les résultats illustrés sous forme de diagramme figurent en annexe. Ils sont commentés ici :

Dans la rubrique « Qui êtes-vous ? » :

Plus de la moitié des réponses proviennent du Pays Voironnais et de la Métro à part égale. 60 % sont des hommes, les tranches d'âge de 30°à 69 ans représentent 72 % des réponses. Les trois catégories socioprofessionnelles s'étant le plus manifestés sont les cadres, les retraités et les employés.

Dans la rubrique « Connaissances des forêts locales » :

36 % pensent fréquenter des forêts publiques, 45 % des forêts privées. Ces réponses sont cependant invérifiables.

La moitié des réponses est correcte sur le % de forêts privées dans l'Y grenoblois. Par contre 9 % des réponses donne le bon chiffre pour le nombre de propriétaires forestiers privés (> 20 000) dans l'Y grenoblois. Le même % s'applique à ceux qui pensent que ces propriétaires sont moins de 1000.

Dans la rubrique « Fréquentation de la forêt » :

39 % des personnes ayant remplis ce questionnaire vont au moins une fois ou moins d'une fois par mois en forêt. Les autres fréquentent la forêt de façon plus assidue. La très grande majorité 70 % va en forêt pour pratiquer une activité de loisirs

Dans la rubrique « Connaissance de PEFC » :

57 % ne connaissent pas, 43 % indiquent connaître cette certification.

Dans la rubrique « Vos attentes dans l'avenir » :

Les réponses en % les plus hauts aux huit questions posées selon la codification proposée (1- tout à fait d'accord, 2 – plutôt d'accord, 3 – plutôt pas d'accord, 4 – pas du tout d'accord) sont les suivantes :

Davantage d'exploitation forestière adaptée au contexte forestier local pour récolter du bois	78% (1+2)
Davantage de gestion forestière pour entretenir les forêts	89 % (1+2)
Davantage d'équipements (routes forestières, parkings, aires de jeux etc.)	58 % (3+4)
Davantage de contacts humains avec les personnes travaillant en forêt et/ou les propriétaires de bois	82% (1+2)
Davantage d'articulation entre les différents usages de la forêt	80 % (1+2)
Seriez –vous intéressé par la mise en place de formation courte (1/2 journée) concernant la forêt et la filière bois	62 % (1+2)
Davantage de communication sur les usages du bois, la culture de la forêt	76% (1+2)
Davantage d'accès en mode doux pour accéder directement dans les forêts ouvertes au public	71% (1+2)
Davantage de communication sur les parcours et les chemins	79% (1+2)

Davantage de communication sur les points remarquables de la forêt	82% (1+2)
--	--------------

Dans la rubrique « Les fonctions de la forêt », les réponses toujours avec la même codification, sont les suivantes :

Fonction économique	71 % (1+2)
Fonction de prévention contre les risques naturels	59 % (1+2)
Fonction environnementale	78 % (1+2) 1 marqué 55 %
Fonction sociale	54 % (1+2)

Commentaires

Le taux de réponse est plutôt correct pour cette méthode qu'il a fallu découvrir et s'approprier. 76 personnes ont complété ce questionnaire en ligne sans sollicitation directe.

Les résultats sont cependant plus difficiles à analyser en raison de l'anonymat des auteurs de ces réponses et le fait de ne pas avoir les personnes en face de soi.. Nous ignorons si les réseaux que nous avons identifiés ont diffusés le questionnaire à leurs adhérents. L'absence de contact direct peut donner lieu à des interprétations diverses sur la nature des réponses faites.

Une comparaison des réponses en ligne par internet avec les 65 entretiens directs in situ, avec toutes les limites pouvant y être apportées (par exemple une grande différence entre des usagers interrogés dans un lieu précis, un contexte particulier et les personnes devant un écran d'ordinateur apportant une réponse plus générale), apporte les éléments suivants:

Proportionnellement les réponses ont été plus nombreuses dans le Pays Voironnais

Les cadres sont les plus nombreux à avoir répondu

Le % de forêts privées est plus proche de la réalité ainsi que le nombre de propriétaires forestiers privés

L'intention principale reste de pratiquer une activité de loisirs

PEFC semble mieux connu même si cette réponse est à relativiser puisque 57% des réponses est négative.

Concernant la rubrique « vos attentes dans l'avenir », dans ce tableau ont été associés les réponses 1 – tout à fait d'accord et 2 – plutôt d'accord :

Rubriques	% entretiens directs	% réponse en ligne
Davantage d'exploitation forestière	53	78
Davantage de gestion forestière	92	91
Davantage d'équipements	10	36

Davantage de contacts humains	70	82
Davantage d'articulation entre les différents usages	79	80
Intérêt à une formation courte sur la forêt et le bois	79	62
Davantage de communication sur la forêt et le bois	78	76
Davantage d'accès en mode doux	50	71
Davantage de communication sur les parcours, les chemins	56	79
Davantage de communication sur les points remarquables d'une forêt	83	82

Surligné en jaune, % similaires ou quasiment similaires : 4 rubriques

Surligné en rouge (20 points et + de différences), % très différents : 4 rubriques

Surligné en vert (moins de 20 points de différences), % médian : 2 rubriques

Concernant la rubrique «Les fonctions de la forêt » sur la base du même système d'analyse :

Rubriques	% entretiens directs	% réponse en ligne
Fonction économique	21	71
Fonction de prévention contre les risques naturels	69	59
Fonction environnementale	82	79
Fonction sociale	30	54

Surligné en jaune, % similaires ou quasiment similaires : 1 rubrique

Surligné en rouge (20 points et + de différences), % très différents : 2 rubriques

Surligné en vert (moins de 20 points de différences), % médian : 1 rubrique

Remarque : le total (entretiens directs + réponses en ligne pour les attentes et les fonctions) n'apporte pas réellement d'éléments supplémentaires.

2.3 – Commentaires

Les deux méthodes utilisées (les réponses collectés dans les offices du tourisme ont été rajoutés aux résultats des questionnaires en ligne) lors de cette enquête d'opinion auprès des usagers sont très différentes :

- l'une est en contact direct avec l'utilisateur dans le cadre d'un échange, avec sa richesse mais certainement aussi sa subjectivité (ce que

peuvent induire par leur propos, leur attitude aussi bien l'enquêteur que l'enquêté).

- l'autre est sans aucune relation d'échange, très distante mais sans donc qu'il puisse y avoir d'influence de l'enquêteur sur la personne ayant répondu au questionnaire

Même s'il faut être prudent avec tous ces résultats, il ressort quand même de ces deux méthodes objectivement des points communs et des différences dans les réponses qui ont été faits par 2 publics ne s'étant côtoyés à aucun moment.

Les points communs :

Concernant les attentes des usagers dans l'avenir : la nécessité d'une gestion forestière, l'articulation pour ce qui est des usages de la forêt, une communication plus développée sur la forêt et le bois pour ce qui est des attentes de la forêt avec des pourcentages se situant autour de 80 %

Concernant les fonctions de la forêt, dont celle perçue par les usagers comme prioritaire, la fonction environnementale avec un pourcentage se situant autour de 80 %.

A noter que lors des entretiens directs, plusieurs usagers ont remarqué que ces 4 fonctions leur paraissaient importantes et en liaison les unes avec les autres. Toutefois il leur a été quand même demandé de classer ces 4 fonctions par ordre de priorité décroissante.

Les grandes différences :

Concernant les attentes des usagers dans l'avenir : l'exploitation forestière, les équipements, l'accès en mode doux et la communication sur les parcours et les chemins suscitent des réponses tranchées.

Concernant les fonctions de la forêt, celle qui est perçue de façon très tranchée est la fonction économique avec un écart de plus de 1 à 3 et dans une moindre mesure la fonction sociale avec un écart de 1 à moins de 2.

Enfin, les questions où les réponses ne sont pas significativement différentes :

Ce sont les suivantes : les contacts humains avec des professionnels (écart faible 12 points), l'organisation de formation courte sur la forêt et le bois (écart moyen 17 points), la fonction de prévention contre les risques naturels (écart faible 10 points).



Conclusion

Cette conclusion peut être développée en trois points:

- La méthode
- Les résultats
- Les perspectives

En termes de méthode :

Les enquêtes les plus riches et les plus fructueuses l'ont été lors du Salon Européen du Bois et des enquêtes directes sur site.

Une participation d'autres acteurs à l'enquête nécessite un minimum de formation (offices du tourisme).

L'implication des réseaux s'est avérée plutôt assez décevante ou peut-être a-t-elle besoin d'être davantage organisée et partagée longtemps à l'avance ?

L'outil internet paraît séduisant ; de nombreuses personnes sont maintenant équipées de cet outil. Le traitement des données est aisé.

Cependant il n'y a pas d'échange. Les données ne peuvent pas être approfondies. Par ailleurs, dans la multitude des possibilités offerte par le web, il faut arriver à intéresser des internautes submergés par un grand nombre de sollicitations.

Ce que nous retenons donc en termes de méthodologie est que dans le cas présent, rien ne remplace le contact humain direct que ce soit avec l'utilisateur des forêts ou avec le consommateur de bois. Cette méthode prend plus de temps certes mais elle est plus efficace.

En termes de résultats :

Les consommateurs de bois interrogés demandent à être mieux informés et à disposer d'une qualité de bois plus constante (c'est le cas pour le bois bûche mais c'est aussi le cas pour la plaquette forestière). Ils ont plutôt un a priori positif sur la marque Bois d'ici.

Les usagers de la forêt interrogés placent largement en tête la fonction environnementale en priorité mais aussi la gestion forestière, l'articulation entre les différents usages y compris la production de bois, la communication...

L'exploitation forestière suscite une certaine méfiance non dans son principe mais dans ses modalités d'exécution. La fonction sociale est aussi perçue avec circonspection : oui à une éducation à l'environnement, mais une grande réticence sur tout ce qui peut provoquer une sur-fréquentation de la forêt.

Ce que nous retenons donc en termes de résultats est que les données recueillies ont une réelle signification de la part d'un public intéressé par la forêt et le bois. Ce public n'a pas été sélectionné, il ne représente pas tous les courants du grand public, néanmoins il existe. Donc il faut tenir compte des réponses faites.

D'une façon générale, les résultats de ces deux enquêtes avec leurs limites évoquées précédemment concordent avec les objectifs du programme FEADER de l'ADAYG « Valoriser la multifonctionnalité des forêts de l'Y grenoblois » lequel s'appuie sur 4 axes : la gouvernance, l'économie, l'environnement et le social.

En termes de perspectives :

Consommation et consommateurs de bois énergie

Le développement de la marque Bois d'ici doit s'accroître puisque dans ses objectifs figurent bien :

- L'amélioration qualitative du bois énergie ; une fiche de traçabilité du bois a été réalisée sur laquelle va s'appuyer un dispositif de contrôle (en cours d'étude actuellement).
- L'information des consommateurs. L'ADAYG a le projet de participer au prochain salon européen du bois de 2011 et de communiquer une nouvelle fois sur le bois énergie en mettant certainement davantage l'accent sur les modes de combustion propre.

Bois d'ici a été intégré au cahier des charges de la plateforme bois énergie du Pays Voironnais. Il serait souhaitable que les élus membres de l'ADAYG puissent se faire le relais de la promotion de la marque dans les autres intercommunalités du périmètre de l'Y grenoblois.

La forêt et ses usagers

En 2011 est prévu dans le Voironnais un forum forêts où sera abordée la question de l'exploitation forestière et des bonnes pratiques forestières, puisque c'est un sujet source de frictions entre les professionnels de la forêt et les usagers.

Dans l'Y grenoblois et notamment dans l'agglomération grenobloise, nous pensons que les forêts ouvertes au public sont insuffisantes en nombre et en surface ce qui peut induire une sur-fréquentation locale dans certains secteurs. Ceci signifie qu'une action foncière d'acquisition de forêts par la collectivité serait à imaginer. Il faut par ailleurs apporter des moyens aux communes pour développer la fonction d'accueil dans leurs forêts. Des propositions ont été faites dans le cadre d'une autre action du programme FEADER « Valoriser la multifonctionnalité des forêts de l'Y grenoblois ».

Il semble par ailleurs qu'il existerait une demande du public, en tout cas celui qui a été questionné lors de l'enquête sur site, en termes de formation généraliste à la forêt. Cette piste est certainement à creuser.

Enfin, bien qu'il existe de nombreuses initiatives en faveur de la découverte de la forêt, il manque dans l'Y grenoblois, dans son bassin urbain, un lieu d'échange entre les acteurs de la forêt et les usagers pour aplanir les incompréhensions mutuelles. Il y a une dizaine d'années, un projet de Centre de Rencontres et d'Echanges avait fait l'objet de nombreux travaux. Ce projet ne s'était pas concrétisé en raison d'un manque d'accord entre les porteurs principaux du projet. Depuis les choses ont évolué, et peut-être le moment est-il plus propice pour relancer ce type de projet ?

Annexe

Présentation des résultats des 76 réponses au questionnaire « La forêt et ses usagers » mis en ligne sur internet à partir d'une application de Google

Document conçu et réalisé en 2010 par :

Jacques VANGHELUWE – ADAYG

Cette brochure a bénéficié d'un financement de l'Europe, du Conseil Général de l'Isère
et de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
Association Pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y grenoblois
40 rue Marcellin Berthelot – BP2608- 38036 GRENOBLE Cedex 2